

SÉANCE DU 25 JUI 2025

N° 2025025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq juin, le comité syndical du Comité des âges du pays trithois s'est réuni, Sous la présidence de Madame Isabelle CHOAIN, présidente au Comité des âges à Aulnoy lez valenciennes

Date de la 1 ^{ère} convocation :	17/06/2025
Membres en exercice :	32
Présents :	17+1pouvoir
UNANIMITÉ	
Voix pour	
Voix contre	
Abstention(s)	

**Objet : Budget annexe CIG 2025 –
Décision modificative n°1**

Titulaires présents : JOURNET Karl « Haulchin », RAMEZ Damien « Maing », HAMIEAU Maud « Monchaux sur Ecaillon », SEREUSE Elisabeth et DELCROIX JOLY Véronique « Petite Forêt », CHOAIN Isabelle et HAVEZ Christine « Prouvy », MAITTE Sarah et MANGENOT Cédric « Quérénaing », TRIFI Patrick « Raismes », MAJDALANI Abboud et RAOUT Michel « Rouvignies », BOHERE Raymonde « Thiant », SAVARY Dominique « Trith Saint Léger », GABELLE Jean Claude « Verchain Maugré »

Suppléants présents : BAUDRIN Philippe « Maing », GUERDIN Eric « Trith Saint Léger »

Titulaires absents/excusés : ANDRE Liliane et DUEZ Marie José « Artres », DUSART Julien et BENNOUI Habiba « Aulnoy lez valenciennes », BRUNET Joël (pouvoir donné à Isabelle CHOAIN) et PAMART Jean Baptiste « Famars », DAVID Chantal « Haulchin », HOUREZ Dominique et KERN Claudine « Hérin », BLONDIAUX Eric et HEBERT Christelle « La Sentinelle », DESROUSSEAUX Chantal « Maing », GOURDIN Alison « Monchaux sur écaillon », POTIER Sylvia « Raismes », PREVOST Martine « Thiant », YAHIAOUI Malika « Trith Saint Léger », BISIAUX Christian « Verchain Maugré »

Secrétaire de séance : BOHERE Raymonde

Monsieur la Présidente indique qu'il y a lieu de procéder à l'intégration des résultats 2024 du budget annexe C.I.G. dans le budget prévisionnel établi pour l'exercice 2025.

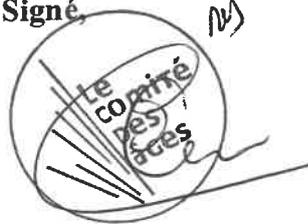
Elle propose de réaliser les écritures budgétaires suivantes :

Fonctionnement	Budget prévisionnel 2025	Décision modificative n°1
Dépenses	12 569 305,00	2 027 557,74
002 - Résultat de fonctionnement reporté		2 027 557,74
011 - Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	1 910 718,00	
012 - Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	8 847 268,00	
016 - Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	1 811 319,00	
Recettes	12 569 305,00	21 190,05
002 - Résultat de fonctionnement reporté		21 190,05
017 - Groupe 1 : Produits de la tarification	11 745 898,00	
018 - Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	801 116,00	
019 - Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	22 291,00	

Le Comité Syndical
Vu l'exposé de Madame la Présidente
Après en avoir délibéré

VALIDE la décision modificative N°1 présentée

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme,
Signé,



A circular stamp with the text "Le Comité Syndical" and "après" is visible, along with a handwritten signature.

Délibération télétransmise
en Sous-Préfecture de Valenciennes
le :